



Compte-rendu de la reconvocation du CSAL du 10 septembre 2024 le 08 octobre 2024

Le CSAL s'est déroulé en présentiel.

Il était présidé par M Jean-Marc Leleu.

Les Organisations syndicales suivantes étaient présentes : CGT, FO, CFTC-CFDT, UNSA. Solidaires était absent

La séance a été ouverte à 9h00.

Seule parmi les organisation syndicales présentes, la CGT Finances Publiques 62 a lu une liminaire.

Monsieur Jean-Marc Leleu a répondu sur cette dernière:

Il ne se prononcera sur le volet politique, par contre concernant le sujet des moyens en emplois et financement alloués par la représentation nationale, il indique que la direction fera avec ses moyens, même si cela implique des ajustements tant au niveau des emplois que dans la manière d'exercer les missions.

Ensuite, si il a été annoncé qu'il n'y aurait plus de suppression de structure et que le nrp est terminé, des ajustements restent possibles et sont en cours de réflexion à propos de la gestion des hôpitaux et établissements médicaux sociaux.

Concernant le pce, il indique que la direction est en attente de la note d'orientation, mais qu'un premier travail est engagé concernant l'articulation des missions et des périmètres d'actions des différentes structures.

Enfin il rapporte que la direction, selon ses annonces, est allée à la rencontres des collègues du pcrp, et en a bien écouté les arguments même si n'ont pas été entendus.

L'ordre du jour suivant a été ouvert :

- Point 1 : Modification de la date de création du PCRP Départemental (pour avis).

Mme Isabelle ORTIZ a présenté à nouveau le projet de création du PCRP départemental, indiquant qu'afin de préserver les droits des agents, il est proposé de modifier la date de

création du PCRП départemental au 01/01/2025 (au lieu du 01/09/2024). Les priorités pourront ainsi s'appliquer dans le cadre du mouvement national de janvier 2025 et du mouvement local du printemps 2025.

Elle rappelle que le PCRП de Boulogne est supprimé au 1/01/2025 et devient l'antenne non pérenne du PCRП d'Arras entre le 1/01/2025 et le 1/09/2027, date de sa fermeture. Et que l'antenne de St Omer du PCRП de Bruay, supprimé, devient l'antenne non pérenne du PCRП d'Arras entre le 1/01/2025 et le 1/09/2026, date de sa fermeture.

Il est rappelé que la direction s'était engagée lors du précédent CSAL à offrir des garanties

aux agents, notamment concernant le travail à distance, l'engagement de rester sur leur site respectif jusqu'à fermeture puis possibilité de télétravail 3 jours par semaine. A la demande de précision sur la manière dont ces engagements seront formalisés, la direction répond que c'est le PV du précédent CSAL qui fait foi, mais que cela sera noté également dans le PV de ce jour.

Le projet est soumis au vote :

Contre : CGT, FO, CFTC-CFDT

Abstention : UNSA

La CGT Finances Publiques 62 indique alors la motivation de son vote :

Si la CGT Finances Publiques 62 a voté contre c'est parce qu'elle dénonce une réorganisation faite à la va vite, sans prise en compte des propositions des collègues du pcrp au regard des conclusions de GT initiées en amont et balayées d'un revers de la main par votre funeste prédécesseur.

Suite à une forte mobilisation des collègues et la pression des OS lors du CSAL, votre prédécesseur a laissé un espoir aux collègues de Boulogne en introduisant une clause de revoyure. Mais le mépris de la direction est vite revenu au galop et les collègues n'ont pas compris.

Pire, nous, les représentants du personnel, aurions menti aux collègues et leur aurions donné de faux espoir selon vos propres déclarations lors du précédent csal. Cela est totalement faux, cette clause a bien été proposée et comprise pour ce qu'elle était.

Bien que ce mince espoir ait été validé sur le PV du dernière Csal, un autre PV peut l'annuler.

Vous faites donc ce que vous voulez et c'est ce que vous appelez le dialogue social.

Nous n'en avons pas la même définition.

Nous ajouterons que le retour calamiteux des collègues exerçant au sein du nouveau SDIF départemental aurait dû vous faire revoir vos arguments en terme de mutualisation.

Enfin nous saluons le retour à la raison de la 1ere organisation syndicale du département qui cette fois s'oppose.